

Antilopes le retour au désert

Animaux emblématiques du Sahel et du Sahara, l'addax et l'oryx ne vivent plus que dans des zoos et des parcs protégés. Un programme lancé en Tunisie avec l'aide de la France promet de les ramener sur les pistes de la liberté.

Par Laure NOUALHAT

LIBERATION QUOTIDIEN : samedi 10 mars 2007

Parc national de Bou-Hedma (Tunisie) envoyée spéciale

Abritées sous des acacias, des antilopes du parc national de Bou-Hedma, au centre de la Tunisie, broutent, dans la lumière du soleil couchant, leur dernière pâture locale. Elles vont traverser vingt-quatre heures d'enfer avant de goûter, peut-être, au paradis : la liberté. Les autorités tunisiennes ont organisé la «translocation» de trente antilopes, c'est-à-dire leur déplacement forcé du parc de Bou-Hedma où elles se sont reproduites en semi-captivité, vers trois autres parcs nationaux. L'opération sera la première étape d'un ambitieux programme de réintroduction, dans la zone sahélo-saharienne, de deux espèces d'antilopes, les addax et les oryx, qui ont pratiquement disparu du paysage au cours des soixante dernières années. Vingt addax *nasomaculatus* aux cornes en forme de tortellini et dix oryx algazelle aux cornes courbes et puissantes, vont être endormies, enfermées dans des caisses, transportées de nuit par camion puis relâchées au petit matin. Un cauchemar pour ces animaux sauvages qui évoluent, à l'origine, dans le silence des zones désertiques. L'oryx algazelle, dont l'aire de distribution originelle s'étendait de l'Algérie à l'Égypte, et au sud, de la Mauritanie jusqu'au Soudan, ne vit plus, dans toute cette région, à l'état sauvage. Seuls quelques individus survivent, en semi-captivité, au Maroc, au Sénégal et en Tunisie. Quant aux addax, autrefois domestiqués par les Égyptiens qui raffolaient de leur lait, ils ont quasi disparu. «*En 2004, une mission de comptage a permis de localiser 128 individus dans le massif de Termit, au Niger, à l'aide de trois ULM. C'est la dernière population sauvage connue*», raconte Arnaud Greth, vétérinaire et coordonnateur régional du projet. Et en novembre 2005, neuf individus ont été aperçus au Tchad. Les premières antilopes sont arrivées au parc de Bou-Hedma dans les années 80 grâce au don de zoos européens (Londres et Almería). Ce sont les descendants de ces pionniers qui sont déplacés aujourd'hui.

Endormir les ongulés

«*La Tunisie s'est lancée dans un grand programme de réintroduction avec l'aide du Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), annonce fièrement Ahmed Ridha Fekih Salem, patron de la Direction générale des forêts. L'antilope fait historiquement partie de la faune sauvage du pays, il est naturel de l'aider à se réadapter à son milieu.*» La Tunisie, où le dernier oryx sauvage a été vu en 1906 et le dernier addax en 1932, est ainsi le pays pilote d'un vaste et riche projet de conservation des antilopes sahélo-sahariennes. Démarré en 2004 et couvrant sept pays de l'aire de distribution originelle de l'animal (1), il est en partie financé par le FFEM et mis en oeuvre par la Convention sur la conservation des espèces migratrices (CMS). Coût des translocations : 20 000 euros. Coût global du projet de conservation : 1,4 million d'euros. L'opération est aussi l'occasion d'accueillir en stage des vétérinaires et des zootechniciens venus d'Algérie, du Maroc, du Sénégal ou de Tunisie, eux-mêmes en charge de populations d'antilopes dans leur pays.

L'air cow-boy avec son fusil à air comprimé, Xavier Legendre, vétérinaire et directeur du parc zoologique de la Haute Touche, dans l'Indre, prépare consciencieusement ses fléchettes d'étorphine, substance 1 000 à 8 000 fois plus puissante que la morphine, destinées à endormir les ongulés. Depuis des semaines, les gardiens de Bou-Hedma les attirent au petit matin dans

un *boma* (mot sud-africain désignant un enclos) avec du foin et des granulés. A l'intérieur, 21 addax plutôt repus, aisément anesthésiés un par un par le tireur. Les stagiaires s'affairent ensuite autour d'eux, prélevant du sang, des poils, des fèces, les pesant et mesurant leurs cornes... Philippe Chardonnet, vétérinaire spécialisé en captures scientifiques et directeur de la Fondation internationale pour la sauvegarde de la faune (IGF), supervise avec inquiétude chacune des étapes : anesthésie, contention, manipulation, suivi sanitaire,... *«Il faut être extrêmement vigilant, précise-t-il. Il n'est pas rare que ces animaux, plutôt farouches, meurent d'une attaque lors de ces manipulations.»* Enfourrés dans des caisses juste avant leur réveil, les gazelles patienteront jusqu'à leur transfert dans les trois parcs tunisiens participant à l'opération : Djebil, Senghar et Dghoumes. Addax et oryx ne réagissent pas du tout de la même façon à la présence de l'homme. Les premiers sont plutôt débonnaires, tandis que les oryx, puissants mammifères pesant jusqu'à 200 kg, s'énervent, résistent. Pendant les opérations, une femelle a réussi à s'échapper après avoir brisé sa caisse.

Le bonheur des princes arabes

Mais la liberté se goûte par étapes. Après le transport épique du fait de la fragilité des caisses conçues sur place, une fournée de 15 addax est relâchée dans un enclos de réception du parc de Djebil et 5 autres dans celui de Senghar. Ils vont peu à peu s'acclimater avant de rejoindre des espaces plus vastes au fil des mois, dont il faudra d'abord achever les clôtures (parfois sur 10 000 hectares, soit plus de 40 000 euros de poteaux et de grillage !). Il faudra aussi équiper les conservateurs avec des véhicules adaptés, des GPS ou des jumelles. Dans quelques années, les Tunisiens le promettent, les addax évolueront en pleine nature. Quant aux fiers oryx ayant rejoint les 8 000 hectares de Dghoumes, ils pourront repeupler d'autres parcs après reproduction... En novembre, d'autres animaux, venus du zoo de San Diego en Californie ou de celui de Hanovre, rejoindront les premiers pour assurer un brassage génétique.

Ces quelques dizaines d'individus enfermés dans des enclos peuvent-ils assurer la pérennité de l'espèce à l'état sauvage ? *«La vie de ces espèces ne tient qu'à un fil»*, relève Roseline Beudels-Jamar, biologiste de la conservation à l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique et coordinatrice scientifique du programme Antilopes Sahélo-Sahariennes de la CMS. Car les causes de la disparition de ces animaux n'ont, elles, pas forcément disparu. Au-delà des bouleversements climatiques sécheresses de plus en plus fortes, désertification, l'action de l'homme menace ces antilopes depuis longtemps : l'abattage des *Acacias raddiana* (qui servent autant à les nourrir qu'à les protéger du soleil) a commencé du temps des Romains. Au problème de la déforestation s'ajoutent l'extension des cheptels, la multiplication des puits, le grignotage du territoire par l'homme, les chasses traditionnelles ou touristiques... Car ces antilopes font le bonheur des chasseurs du Golfe qui raffolent de safaris sauvages. *«Ils débarquent parfois avec de gros-porteurs remplis de 4 x 4. Armés de fusils, ils provoquent malheureusement des massacres sur les populations de gazelles ou d'outardes déjà fragiles»*, raconte un observateur. La dernière partie de chasse dévastatrice, conduite par un prince arabe dans le désert nigérien, a eu lieu à la fin de l'année dernière.

Qu'importe, la réintroduction et la protection des addax et des oryx profitera par ricochet aux autres espèces de gazelles, et notamment à la gazelle leptocère, hautement menacée par le braconnage et qui partage le même habitat. *« Ces opérations de réintroduction sont toujours spectaculaires, photogéniques, et elles donnent aux gouvernements l'impression d'agir concrètement en faveur d'une espèce »* explique Roseline Beudels-Jamar. La «biodiversité silencieuse», à savoir les végétaux, les petits mammifères, les reptiles, les insectes..., menacée elle aussi par la collecte ou le surpâturage, bénéficie aussi de ces opérations. Tout comme les gouvernements qui projettent déjà de développer le tourisme écologique dans leurs déserts. Mais rien ne vaut de protéger les espèces en danger plutôt que de réintroduire celles déjà

disparues. *«Certes, mais mettre en place une aire protégée n'est pas du tout spectaculaire, c'est un travail de longue haleine dont les effets se font sentir dix ou vingt ans plus tard.»*

(1) Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie.

Photos Olivier Born/ Bios